



PRICNAC

Promotion de la Recherche,
de l'Innovation et de la Culture
Numérique en Afrique Centrale

**TERMES DE REFERENCE DU/DE LA
CONSULTANT(E)/CABINET D'EXPERT EN CHARGE DE
L'ORGANISATION ET DE L'ANIMATION DE L'ATELIER
DE CAPITALISATION DU PROJET PRICNAC**



I. CONTEXTE ET DESCRIPTION DU PROJET

A. Contexte

PRICNAC est l'un des douze (12) projets soutenus par le programme Recherche et Innovation de l'OEACP (OACPS RI) avec le concours financier de l'Union européenne. Il a en effet pour objectif global de contribuer à la mise en place d'un environnement de recherche et d'innovation inclusif dans les pays d'Afrique centrale au service du développement durable et de la réduction de la pauvreté. Il vise de manière spécifique à :

- Améliorer l'accès aux solutions durables générées par la recherche et l'innovation et les adapter aux réalités locales.
- Etendre les activités du réseau PRICNAC.

Ce projet est exécuté par un consortium de cinq institutions : l'AUF (Agence universitaire de la Francophonie) via sa Direction régionale Afrique centrale et Grands lacs basée à Yaoundé (coordonnateur), OBREAL Global Observatory (Observatorio de Relaciones Unión Europea – América Latina), l'AUA (Association des universités africaines), le CAMES (Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur) et le REIFAC (Réseau d'experts en ingénierie de la formation pour l'Afrique centrale et les Grands lacs).

PRICNAC est mis en œuvre dans huit pays : le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad, pour une période d'exécution de quatre (04) ans.

Durant sa mise en œuvre, dix-sept (17) projets ont été sélectionnés en trois vagues. Parmi les dix-sept (17) projets susmentionnés, sept (07) ont déjà été clôturés et les dix (10) restant sont en train d'amorcer leur phase de clôture.

Par ailleurs, il est important de souligner que PRICNAC est dans sa dernière année de mise en œuvre depuis janvier 2024. Et pour ce faire, il s'avère donc nécessaire voire impératif de réunir toutes les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de PRICNAC afin de partager et d'échanger les savoir-faire développés pour en tirer un certain nombre de leçons apprises à capitaliser dans les projets futurs. En effet, La capitalisation consiste à identifier, analyser et expliciter le savoir acquis lors d'une expérience de projet pour que d'autres puissent se l'approprier, l'utiliser et l'adapter, ou ne reproduisent pas les mêmes erreurs. La capitalisation est un processus au cours duquel l'expérience est transformée en connaissances partageables avec les partenaires et acteurs cibles du projet. C'est ainsi qu'en mars 2025, la capitalisation du projet PRICNAC sera organisée au travers d'un atelier en présentiel.

B. Fiche synoptique du projet

| | |
|-----------------------|--|
| Titre | Promotion de la Recherche de l'Innovation et de la Culture Numérique (PRICNAC) |
| Numéro du contrat | FED-2020-421-371 |
| Cofinancé par | <ul style="list-style-type: none">• Union Européenne (UE) principal bailleur de fonds ;• Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) administration contractante |
| Pays d'implémentation | Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sao-Tomé et Principe, Tchad. |
| Durée totale | 51 mois (janvier 2021 – mai 2025) |
| Chef de file | Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) |

| | |
|-----------------------|---|
| Partenaires | <ul style="list-style-type: none"> • Observatorio de Relaciones Unión Europea – América Latina (OBREAL GLOBAL) • Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) • Association des Universités Africaines (AUA) • Réseau d'experts en ingénierie de la formation pour l'Afrique centrale et les Grands lacs (REIFAC) |
| Budget total | 4 884 128 euros |
| Cibles | <ul style="list-style-type: none"> • 50 établissements d'enseignement secondaires ; • 99 établissements d'enseignement supérieur ; • 1 centre de recherche/réseau de recherche par pays ; • 1 entreprise privée multinationale par pays ; • 50 petites et moyennes entreprises (PME) par pays ; • 1 administration publiques nationale ou locale par pays ; • 6 ONG/associations par pays ; • Et 1 incubateur accueillant des jeunes professionnels/entrepreneurs par pays. |
| Objectifs spécifiques | <ul style="list-style-type: none"> • OS1 : Améliorer l'accès aux solutions durables générées par la recherche et innovation et adaptées aux réalités locales ; • OS2 : Développer et étendre les activités du réseau PRICNAC. |
| Produits | <ul style="list-style-type: none"> • P1.1 : Les parties prenantes actives dans l'écosystème de R&I sont capables de développer, d'améliorer et de transférer des solutions durables qui sont adaptées aux réalités locales à travers des micro-projets • P1.2 : Des établissements d'enseignement secondaires et supérieures sont capables d'adapter leur offre de formations en adéquation avec le monde du travail par le biais des micro-projets • P2.1 : Le réseau PRICNAC pour la promotion de la R&I en Afrique centrale est fonctionnel |
| Principales activités | <ul style="list-style-type: none"> • A1 : Organisation des appels à propositions de micro-projets (AAP 1, AAP 2 et AAP 3) • A2 : Accompagnement des micro-projets sélectionnés • A3 : Opérationnalisation du réseau PRICNAC • A4 : Gestion du projet PRICNAC |

II. DESCRIPTION DE LA MISSION DE CAPITALISATION

A. Objectifs

Globalement, la capitalisation devra contribuer à recueillir les changements et les expériences générées par le projet afin de produire de la connaissance partageable. Plus spécifiquement, la capitalisation devra :

- Documenter les expériences (bonnes pratiques et leçons apprises) à partir d'une analyse des résultats du projet ;
- Renforcer les capacités des parties prenantes à travers des échanges et des ateliers interactifs, en leur permettant de s'appropriier les acquis du projet pour une mise en œuvre autonome ;
- Formuler des recommandations pour la pérennisation des résultats en proposant des stratégies concrètes pour assurer la continuité des actions au-delà de la durée du projet ;

- Utiliser les produits de la capitalisation pour communiquer et diffuser les bonnes pratiques en interne et en externe sous forme de fiche technique.

B. Méthodologie

Sous la supervision du coordonnateur du projet PRICNAC, le/la consultant(e) conduira les activités selon la méthodologie ci-dessous décrite.

1. Phase préparatoire : production des documentations de capitalisation

Il s'agira pour le/la consultant(e) de :

- Proposer des pistes de révisions ou amendements au TDR de l'atelier de Douala (thématiques de capitalisation, agenda, etc.) ;
- Procéder à la collecte et analyse des données nécessaires à la production de documents de capitalisation.

2. Organisation et animation de l'atelier de Douala (10 au 14 mars 2025)

Le/la consultant(e), sur la base des documents produits lors de la phase préparatoire, aura la charge d'organiser un atelier de partage à Douala regroupant les parties prenantes au projet. Pour ce faire, les activités suivantes devront être réalisées :

- Relecture et contributions pour la finalisation des documents produits durant la phase préparatoire ;
- Entretiens à distance ou en présentiel ;
- Rédaction d'un document de capitalisation ;
- Elaboration, à partir du document produit, d'une présentation power point en vue de l'introduction de l'atelier de Douala ;
- Collecte des contributions durant les travaux de groupe ;
- Affinement du contenu des contributions en échangeant, le cas échéant, à distance avec les participants concernés ;
- Elaboration du plan de pérennisation du projet ;
- Rédaction du rapport de synthèse de l'atelier (Déroulement, faits marquants, défis et perspectives, etc.)

3. Production des documents finaux de capitalisation

Les documents finaux de capitalisation à produire sont les suivants :

- Rédaction d'une fiche technique dégageant les éléments d'apprentissage pour une éventuelle deuxième phase du projet ou pour de futurs projets similaires ;
- Organisation d'une pré-restitution durant la réunion finale de Project Management Team qui se tiendra le lendemain de l'atelier de Douala ;
- Facilitation d'un atelier de restitution après l'atelier de capitalisation et conférence finale de dissémination ;
- Finalisation de la fiche technique d'apprentissage, du rapport synthétique de l'atelier et du plan de pérennisation du projet intégrant les observations formulées lors de l'atelier de restitution.

III. MANDAT DU/DE LA CONSULTANT(E)

Sous la supervision du Coordinateur du Coordonnateur du projet PRICNAC et en conformité avec les normes et procédures de l'Union Européenne et de l'AUF, le/la consultant(e) devra mettre en œuvre les tâches suivantes :

A. Revue documentaire

Elle consistera globalement pour le/la consultant(e) à prendre connaissance de la documentation du projet (rapports intermédiaires annuels, rapport d'évaluation final et à mi-parcours, cadre logique, etc.) et des autres documents de référence collectés par l'équipe de projet.

- B. Finalisation de l'offre technique proposée suite à la réunion de cadrage avec le commanditaire**
- C. Participation à la finalisation des TDR de l'atelier de partage d'expérience de Douala**
- D. Rédaction du rapport de synthèse de l'atelier de partage d'expérience**
- E. Elaboration du plan de pérennisation du projet**
- F. Rédaction d'une fiche technique dégageant les éléments d'apprentissage pour une éventuelle deuxième phase du projet ou pour de futurs projets similaires**
- G. Organisation d'une pré-restitution durant la réunion finale de Project Management Team qui se tiendra le lendemain de l'atelier de Douala**
- H. Facilitation d'un atelier de restitution après l'atelier de capitalisation et conférence finale de dissémination**
- I. Finalisation de la fiche technique d'apprentissage, du rapport synthétique de l'atelier et du plan de pérennisation du projet intégrant les observations formulées lors de l'atelier de restitution**

IV. PRODUIT ET LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables attendus sont les suivants :

- L'offre technique revue de démarrage ;
- Une note de cadrage détaillée à la fin de la phase d'analyse documentaire ;
- Les TDR finalisés de l'atelier de partage d'expérience de Douala ;
- Rédaction d'un document de capitalisation permettant l'élaboration de la présentation power point exploitée lors de la phase introductive de l'atelier de partage d'expérience de Douala ;
- Une présentation PowerPoint pour l'atelier de partage d'expérience ;
- Un rapport de synthèse de l'atelier de partage d'expérience ;
- Un plan de pérennisation
- Une fiche technique finale.

V. DUREE DE LA MISSION ET CALENDRIER

A. Durée de la mission

La durée de la mission est fixée à 20 jours ouvrables à partir de la signature du contrat suivant le planning d'activités à établir par le/la consultant(e). Les livrables finaux devront tous être disponibles au plus tard le 21 mars 2025.

B. Calendrier de la mission

Il est attendu que le/la consultant(e) présente dans son rapport initial, une proposition de méthodologie détaillée incluant un plan d'exécution de la mission. Toutefois, une esquisse de calendrier indicatif pourrait être comme ci-dessous :

| Principales tâches à réaliser | Responsables d'exécution | Durée |
|---|--------------------------|-------|
| Réunion de cadrage | Consultant(e) | 1 |
| Réalisation des travaux de revue documentaire et de rédaction | Consultant(e) | 9 |
| Organisation de l'atelier de capitalisation de Douala | Consultant(e) | 3 |
| Pré-restitution du rapport de capitalisation et présentation du plan préliminaire de pérennisation | Consultant(e) | 1 |
| Facilitation d'un atelier de restitution et de validation de la fiche technique d'apprentissage, du rapport synthétique de capitalisation et du plan de pérennisation | Consultant(e) | 1 |
| Production du : <ul style="list-style-type: none">- Plan de pérennisation final ;- Rapport synthétique de l'atelier de capitalisation ;- Production de la fiche technique d'apprentissage finale. | Consultant(e) | 5 |
| Durée totale | | 20 |

VI. PROFIL RECHERCHE ET METHODE D'EVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

A. Profil recherché

La mission de capitalisation sera conduite par un(e) expert(e) spécialiste en pilotage et suivi-évaluation des programmes/projets justifiant d'une solide expérience en matière de capitalisation de programmes/projets.

Il/elle doit répondre au profil suivant :

- Diplôme universitaire de deuxième cycle (minimum BAC+5) en Management des projets, en sciences sociales, en Economie numérique, en Entrepreneuriat ou tout autre discipline connexe ;
- Au moins cinq ans (05) d'expérience pertinente en travaux de capitalisation de projets de développement et la conduite d'atelier de partage d'expérience dans les domaines de la recherche et innovation, du numérique et de l'entrepreneuriat ;
- Excellente maîtrise du contexte socioéconomique et culturel de l'un ou plusieurs des pays d'intervention du projet.

Les atouts suivants seront nécessaires :

- Expérience avérée dans la mise en œuvre de projets internationaux ;
- Expérience de travail préalable dans les pays d'intervention du projet ;
- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction en langue française ;
- Expérience avérée dans le domaine de la recherche, de la culture ou du numérique ;
- Excellente maîtrise de l'outil informatique et de la suite Office ;

- Autonomie, aptitude à travailler en équipe, flexibilité, esprit d'initiative, leadership, capacité à mener plusieurs tâches à la fois, capacité à diriger des équipes ;
- Capacités d'adaptation à un milieu de travail multiculturel, compétences démontrées dans la prise en compte de la diversité culturelle ;
- Capacité à travailler sous pression, sens de la rigueur et respect des échéances.

B. Dépôt et méthode d'évaluation des dossiers de candidatures

Le/la consultant/e sera payé uniquement sur la base du montant défini et accordé dans son contrat avec l'AUF. Aucun autre frais ne sera payé au consultant outre ceux consentis sur la base de son offre financière qui aura été négociée et validée. Le paiement de sa prestation sera réalisé en plusieurs tranches à savoir :

- 30% à la signature du contrat ;
- 30% après la validation de la note de cadrage, des TDR de l'atelier de partage d'expérience de Douala ;
- 40% lors de la validation de la fiche technique finale d'apprentissage, du rapport synthétique de l'atelier et du plan de pérennisation du projet.

Les soumissions doivent inclure l'expérience avérée du soumissionnaire ainsi qu'une offre technique et financière, soit les documents suivants :

a. Informations diverses et expérience professionnelle

- Un curriculum vitae du/de la consultant(e) professionnel indépendant ou du bureau d'étude ;
- Références du consultant professionnel indépendant ou du bureau d'étude (expériences en matière d'études similaires, etc.) ;
- Les preuves d'enregistrement du cabinet ou consultant ;
- La copie CNI ou passeport du consultant.

b. Proposition technique et financière

- Une déclaration sur l'honneur attestant de l'absence de conflit d'intérêt ;
- Une proposition technique/méthodologique pour mener cette consultance, comprenant au minimum : Une mise à jour des termes de référence ; calendrier prévisionnel de la mission ; proposition d'une méthodologie ; mise en avant des compétences et possibilités du consultant.
- Une proposition financière en TTC rédigée en FCFA/ incluant au minimum des détails sur les frais de consultation et les coûts opérationnels de la consultance tels que les frais de déplacement et d'hébergement. La proposition financière doit être séparée en « honoraires » et en « frais ».

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent envoyer leur dossier de candidature en français et en version électronique au plus tard le **5 janvier 2025 à 23h59 heure de Yaoundé** à l'adresse électronique suivante : pricnac@auf.org

Indiquer « Consultant CAPITALISATION PRICNAC » en objet du message. Les offres seront analysées au fur et à mesure de leur réception ; les offres reçues hors délais ne seront pas prises en compte et seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s pour la suite du processus seront contacté(e)s.

Les critères sélection sont les suivants :

- Compréhension des termes de référence ;
- Expérience et références du candidat dans le domaine et la zone d'intervention ;
- Aptitude à travailler dans des environnements multiculturels et à collaborer avec des parties prenantes internationales.
- Méthodologie proposée ;
- Rapport qualité/prix.